



Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

33 | 2006

Relations sociales et espace public

Les discours, acte de fondation de la République : l'interaction orateurs/publics populaires. Eugène Spuller, Charles Floquet et Louis Blanc à Troyes en 1879.

Aude Dontenwille-Gerbaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/1147>

DOI : 10.4000/rh19.1147

ISSN : 1777-5329

Éditeur

La Société de 1848

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006

ISSN : 1265-1354

Référence électronique

Aude Dontenwille-Gerbaud, « Les discours, acte de fondation de la République : l'interaction orateurs/publics populaires. Eugène Spuller, Charles Floquet et Louis Blanc à Troyes en 1879. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 33 | 2006, mis en ligne le 23 décembre 2006, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/1147> ; DOI : 10.4000/rh19.1147

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

Tous droits réservés

Les discours, acte de fondation de la République : l'interaction orateurs/publics populaires. Eugène Spuller, Charles Floquet et Louis Blanc à Troyes en 1879.

Aude Dontenwille-Gerbaud

- 1 Les discours des « pères fondateurs » de la République sont largement connus et régulièrement évoqués. Curieusement, cependant, leur dimension d'oralité reste négligée. Durant la dizaine d'années qui suit la proclamation de la République, de nombreux discours sont prononcés devant des publics extra-parlementaires, tant à Paris qu'en province. La méthode politique est alors nouvelle, initiée en 1870 par Léon Gambetta, vite qualifié par son époque de « commis-voyageur de la République ». À lire de près les correspondances des orateurs, les divers articles de presse qui relatent ces véritables événements locaux que sont les discours, à repérer les lieux retenus en France par les orateurs sur les diverses cartes électorales du moment, il est évident que les publics qui viennent écouter ces discours sont déjà acquis à la République. Rien n'oblige donc ces orateurs, hommes politiques d'envergure nationale, élus à la Chambre ou au Sénat, à se rendre ainsi devant de vastes publics.
- 2 Rhétoriques bien rodées au service d'une propagande, voire d'une manipulation des publics populaires ? L'analyse est classique. À y regarder de plus près, toutefois, l'auditoire se révèle lui-même un acteur essentiel de ces moments, que les républicains de l'époque qualifiaient de rencontres. En d'autres termes, comment – pour une plus juste analyse – travailler la réception des discours ?
- 3 Si l'on considère les manifestations des divers publics notées par les sténographes de l'époque sous la forme « d'applaudissement », de « sensation », de « rire » *etc...*, rien ne permettra jamais d'affirmer que ces retranscriptions sont le juste reflet des réactions

effectives. Les sténographies de l'époque présentent, certes, une grande homogénéité, les réactions sont toujours notées selon le même canevas, mais les sténographes sont divers et leur appréciation subjective. Est-ce une raison pour ne pas utiliser ce matériau ?

- 4 Si l'on veut bien y prendre garde, les discours eux-mêmes, ces grands « classiques » si régulièrement analysés par les historiens, ne sont pas moins sujets à caution. Différentes versions des discours de Léon Gambetta sont par exemple disponibles, ce qui n'a rien de véritablement étonnant puisque l'orateur n'écrivait jamais son texte ¹. Il n'est pas le seul. Charles Floquet ou Louis Blanc, aux dires de leurs contemporains, improvisaient tout aussi largement. À notre sens, seule une étude large, la plus exhaustive possible, permet de mettre en évidence un faisceau de convergences.
- 5 Si nous considérons un vaste ensemble de discours prononcés devant des publics extra-parlementaires, et que nous effectuons une rétention systématique des réactions, il se dégage des grandes tendances qui peuvent ensuite servir de mises en perspective dans le cadre d'analyses plus monographiques ².
- 6 La prise en compte de toutes les manifestations des divers publics permet de déterminer des fréquences de réactions. Ces fréquences, croisées avec les types de réactions puis mises en regard avec les registres employés par l'orateur, les types de publics et les contextes locaux permettent de montrer comment l'orateur s'adapte à ses publics, s'avère obligé de temporiser voire de reculer dans son argumentation, comment en quelque sorte, le public le forme en tant qu'homme politique.
- 7 À considérer l'ensemble des discours prononcés entre 1870 et 1882, une année paraît exceptionnelle, celle de 1879. Cette année-là, Léon Gambetta se tait, phénomène unique dans sa carrière. Par ailleurs, et pour la première fois, divers orateurs, de tendances républicaines différentes, se rendent dans une même ville de province, à Troyes : Eugène Spuller, Charles Floquet et Louis Blanc ³. Cet événement permet de mettre clairement en lumière l'enjeu de l'interaction qui se noue entre les orateurs et leur public. L'analyse ne trouve toutefois tout son sens que par référence au travail effectué sur le corpus général des discours.
- 8 Après un calcul de la fréquence de réactions des auditeurs des divers orateurs, nous obtenons le classement suivant, par ordre croissant : Eugène Spuller, Louis Blanc, Paul Bert, Charles Floquet, Jules Ferry, Victor Hugo, Léon Gambetta ⁴. La place des « blancs » dans les discours est très intéressante à analyser. Par exemple, les publics de Louis Blanc réagissent plus rapidement que ceux de Victor Hugo, dès les 80 premiers mots en moyenne chez Louis Blanc contre 200 mots chez Victor Hugo. À l'inverse, les discours de Louis Blanc se terminent par des moments de silence du public plus importants que ceux de Victor Hugo. Aucune période très longue de silence n'est à noter dans l'interaction de Victor Hugo et de ses publics. La durée maximale de « blancs » observée est de 450 mots. En revanche, Louis Blanc peut prononcer 840 mots sans être interrompu, soit près du double. Il semble plus difficile à Victor Hugo qu'à Louis Blanc d'établir un lien direct avec le public. En revanche, une fois le discours entamé, Victor Hugo enflammera davantage et plus fréquemment ses auditeurs. De la même façon, les publics de Jules Ferry réagissent plus rapidement que ceux d'Eugène Spuller et se taisent moins longtemps (616 mots pour Jules Ferry contre 1 430 pour Eugène Spuller). Relativisons cependant ces « blancs », qui ne sont jamais très importants. Nous avons pu calculer, grâce aux indications de la presse, qu'à Troyes où Eugène Spuller parle durant deux heures, il s'exprime à la vitesse moyenne de 90 mots par minute. Les silences les plus longs durent un quart d'heure à peu près.

9 La longueur du discours est également à considérer :

Nom de l'orateur	Nombre moyen de pages	Fréquence de réactions
Victor Hugo	3	2,9
Jules Ferry	6	2,9
Louis Blanc	8	2,1
Charles Floquet	12	2,6
Léon Gambetta	13	3,4
Paul Bert	15	2,4
Eugène Spuller	37	1,6

- 10 Il est compréhensible qu'un discours long, une conférence par exemple, provoque, proportionnellement, moins de réactions du public. Les discours d'Eugène Spuller, par exemple, qui dépassent 40 pages sont, en effet, corrélés à des fréquences de réactions de 0,7 à 1,3. Les discours d'Eugène Spuller de moins de 20 pages se situent quant à eux dans des fréquences comprises entre 1,6 et 3. En ce qui concerne Paul Bert, les deux discours les plus courts ont une fréquence de réactions qui dépasse 3, alors que les plus longs se situent à 1,1. Même tendance chez Louis Blanc où un discours de cinq pages fait réagir le public dans une fréquence de 3,8. Chez Victor Hugo, les discours les plus courts atteignent des fréquences de réactions de 3,7 et 6,2. Chez Charles Floquet, en revanche, la tendance est moins nette et il convient d'analyser les exceptions dans un contexte plus précis.
- 11 Les types de réaction permettent tout autant de voir émerger des tendances. Si les « applaudissements », les « approbations » semblent peu ciblés (nous les retrouvons régulièrement, au fil des différents discours), il est en revanche très révélateur d'observer ce que les sténographes de l'époque appellent « rires » ou « sensations ». Dans ces deux catégories générales se range une grande diversité de déclinaisons possibles : « hilarité, sourire, rire, redoublés ou non, généraux, répétés... ». Dans le registre des sensations, nous pouvons noter « mouvements, émotion, mouvements d'émotion, sensation plus ou moins grande ou générale ».
- 12 Un phénomène de génération apparaît nettement. Lors des discours de Victor Hugo et de Louis Blanc, le rire semble peu fréquent, alors qu'il est presque systématique chez Charles Floquet ou Paul Bert :

Orateurs	Discours avec rire	Pourcentage	Discours sans rire
Charles Floquet	15	88 %	2

Paul Bert	6	85 %	1
Eugène Spuller	8	61 %	5
Léon Gambetta	47	56 %	37
Jules Ferry	4	44 %	5
Louis Blanc	9	39 %	14
Victor Hugo	3	37 %	5

- 13 Il s'agit là, n'en doutons pas, d'une conception différente de l'art oratoire. Cependant, il ne semble pas y avoir de corrélation systématique entre la présence de rires et la fréquence de réactions. Des discours sans rires se présentent tout aussi bien dans le cas de fortes que de faibles réactions. C'est là la preuve que les rires ne sont pas un mode d'interaction essentiel au sein des discours républicains.
- 14 Chez Charles Floquet, le rire est toujours corrélé à l'émotion. On ne trouve pas chez lui de discours où l'un des deux soit absent. Cependant, le rire l'emporte fortement. Chez Eugène Spuller, le rire est très exactement corrélé à l'émotion. Les deux registres se retrouvent sur un plan d'égalité. Chez Paul Bert, rires et émotion fonctionnent également ensemble. Chez Jules Ferry, le rire semble une stratégie. Le registre émotionnel est fort peu développé. Chez Victor Hugo et chez Louis Blanc, l'émotion l'emporte toujours et très largement sur le rire.

Orateurs	Nombre de discours Avec marque d'émotion	Pourcentage	Discours sans marque d'émotion
Louis Blanc	20	86 %	3
Victor Hugo	6	75 %	2
Paul Bert	5	71 %	2
Eugène Spuller	8	61 %	5
Léon Gambetta	46	55 %	38
Charles Floquet	6	35 %	11
Jules Ferry	1	12 %	8

- 15 Les vétérans, issus du romantisme de 1848, aiment ce type d'effet oratoire. Les contemporains en étaient d'ailleurs déjà conscients. Dans un ouvrage étonnant de recueil de discours, publié en 1894, Joseph Reinach démontre à quel point la grandiloquence des

orateurs de la Révolution française, puis de 1848, devient insupportable dans les années 1870-1880⁵. Les orateurs du « passé », nourris exclusivement de discours académiques et de souvenirs classiques, jeunes et manquant d'expérience, aimaient les phrases majestueuses, l'allure emphatique et noble des discours, tout à la fois passionnés et académiques. Pour Joseph Reinach, il ne peut plus en être de même dans les années 1870. La société a changé. Les générations passées réclamaient la mort du roi, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité. On argumente dès lors à propos du scrutin de liste, de l'élection des sénateurs, des taxes fiscales. Le ton et le style ont forcément changé, explique-t-il. Joseph Reinach oppose le style *jeune et révolutionnaire*, à celui de la maturité. Aux uns, les phrases majestueuses, l'emphase, la flamme, la fièvre. Aux autres, un goût qui s'affine, une imagination qui se règle, la raison qui l'emporte.

- 16 Nous laisserons à Joseph Reinach la responsabilité de son propos. Le contexte, néanmoins, paraît – de fait – essentiel à considérer. L'on rit davantage, par exemple, dans les années 1877-1880 qu'auparavant. Cette périodisation suit la tendance générale des fréquences de réactions : de 1870 à 1873, la fréquence de réactions est faible (1,2 à 1,9) ou à l'inverse forte (3,8 à 4,3). De 1874 à 1878, les fréquences sont plutôt moyennes (autour de 2). De 1879 à 1881, elles augmentent (2,7 à 6). Ce ne sont là que des tendances, certes. Néanmoins, corrélées aux thématiques traitées, elles peuvent donner sens. Au début des années 1870 les sujets traités sont graves. Les fréquences moyennes des années 1874 à 1878 concernent une période où tout se joue : les discours républicains s'enchaînent, nombreux. Les questions traitées sont compliquées, souvent très techniques, constitutionnelles. Une fois la République hors de danger, les grands élans oratoires peuvent reprendre, à propos de questions de fond : la question sociale, l'instruction. La fréquence de réactions augmente.
- 17 C'est donc dans ce cadre d'analyse très général que nous pouvons proposer une étude monographique, essentielle de notre point de vue à la compréhension du phénomène que constituent les discours politiques des débuts de la Troisième République, celle des discours de Troyes.
- 18 Le 23 février 1879, Charles Floquet et Eugène Spuller se rendent à Troyes, invités par les « corporations civiles » de la ville. Le 18 mai, Louis Blanc effectue le même déplacement. Invité dès le 23 février, il s'était dit retenu à Paris par le Salon des familles et s'en était excusé, le 20 février, dans *l'Avenir républicain, propagateur de l'Aube*. Ce décalage de trois mois entre les discours n'est pas anodin. Charles Floquet et Eugène Spuller s'expriment à Troyes, un mois à peine après l'arrivée à la présidence de Jules Grévy. La question principale, qui occupe alors les esprits, concerne l'amnistie des Communards. Léon Gambetta, très réservé sur cette question, vient d'être désigné président de la Chambre. Le projet parlementaire proposé par Victor Hugo et Louis Blanc prône, quant à lui, l'amnistie pleine et entière. Le gouvernement y répond le 4 février 1879 par une amnistie partielle. Un comité, parrainé par Victor Hugo, lance une souscription pour venir en aide aux rapatriés. La polémique avec les journaux d'opposition s'enflamme. Le 20 février, un discours de Louis Blanc à la Chambre en faveur de l'amnistie totale suscite un fort retentissement dans la presse. Le retour des exilés alarme les conservateurs dénonçant le péril rouge au moment où, d'autre part, le guesdisme se développe dans les villes du textile et tout particulièrement à Troyes⁶. Il s'y joue donc manifestement, en cette année 1879, un aspect essentiel de la vie politique du pays. Les orateurs représentent différentes sensibilités républicaines : Eugène Spuller

reste l'ami fidèle de Gambetta ; Charles Floquet se veut plus à gauche au sein de l'Union républicaine ; quant à Louis Blanc, il incarne aux yeux de tous l'idéal socialisant de 1848.

19 La conférence d'Eugène Spuller, le 23 février à Troyes, se tient en faveur des rapatriés. Il s'agit de « fêter dignement » le grand anniversaire de la Révolution de 1848. Charles Floquet, président de la conférence, clôt la séance de l'après-midi en faisant appel à la générosité et à la fraternité de l'assemblée. Charles Floquet fait partie des orateurs qui ne cessent de réclamer, haut et fort, l'amnistie pleine et entière. Il s'y est engagé devant ses électeurs du 11^e arrondissement de Paris. La présence de Charles Floquet comme président de la conférence a donc bien un sens éminemment politique. Il en est de même avec le discours de Louis Blanc trois mois plus tard. En mai, une véritable polémique va naître dans la presse, d'ampleur nationale. Si *Le Petit Parisien* ou *Le Siècle* rendent compte longuement de la manifestation, il faut noter que le journal de Léon Gambetta, *La République française*, le passe totalement sous silence. *La Petite République*, quant à elle, se contente, le 21 mai, d'une cinquantaine de lignes sur l'accueil de Louis Blanc à Troyes. Il se prépare donc, dans le cadre de cette journée, une initiative politique qui dépasse largement le cadre local. Le retentissement du discours de Louis Blanc en est la conséquence. L'orchestration nationale semble d'ailleurs bien menée. Le 18 mai, au banquet du soir, plusieurs journalistes parisiens ont droit aux honneurs de l'estrade : *La Marseillaise*, *Le Rappel* et *Le Petit Parisien*. L'absence du journal de Léon Gambetta et d'Eugène Spuller n'en devient que plus évidente.

20 C'est vraisemblablement la raison pour laquelle *L'Aube*, journal républicain d'Alexis Muenier (très modéré et opposé au comité d'organisation) va mener une véritable campagne de dénigrement. Certaines descriptions retiennent notre attention :

« D'abord un mot de la salle. Elle était galamment ornée. Il y avait force drapeaux ; il y avait des arbres verts venus sans doute de Cronsels. On avait multiplié les inscriptions. J'ai lu celle-ci : *Aux hommes de 1848 la démocratie reconnaissante*. J'ai lu cette autre : *Amnistie plénière*. Puis, sur des écussons ces noms flamboyaient : *Camille Desmoulins, Danton, Robespierre, Marat, Chaumette*.

Les organisateurs de la réunion, vous pouvez en juger par ces divers spécimens, ne sont point du tout d'affreux « centre-gauchers » timides et chlorotiques. On en paraissait un peu ému autour de moi :

- *Glorifier Marat, disait-on ! Glorifier Robespierre ! Glorifier Anaxagoras Chaumette, le chef des Hébertistes ! Il faut avoir perdu le sens.*

- *Mon Dieu ! fit un quidam, on n'est pas forcé de savoir l'histoire. On s'est emparé de ces noms et on les a inscrits sans y mettre de malice.*

Sancta simplicitas !

D'autres faisaient remarquer, moins naïvement peut-être, que, puisqu'on avait cru devoir prodiguer les inscriptions, on aurait dû tout au moins voiler ces mots : *Duos, ballets, pantomimes* qui s'épanouissent sur la frise de la scène transformée en estrade.

Pour moi, je m'occupais exclusivement à éponger la sueur qui coulait de mon front. Il faisait une chaleur étouffante, c'est vous dire que la salle était bondée.

À 1 heure et demie, il n'était plus possible de trouver une place ; on se bousculait dans les couloirs ; on s'empilait sur les escaliers »⁷.

21 Cette insistance sur le *decorum* qui entoure le discours ne relève pas simplement d'un goût d'époque pour les pompes quelque peu chargées. La *Marseillaise* que l'on chante ce jour-là, hymne national depuis fort peu de temps (14 février), représente encore un

acte politique militant. Maurice Agulhon, on le sait, a montré les républicains très divisés sur l'image symbolique de la République. La mise en scène du discours de Louis Blanc à Troyes, relayée par les grands organes de la presse nationale, constitue un dispositif bien rodé de propagande républicaine, semble-t-il marqué très à gauche. Le choix de Louis Blanc de se rendre dans l'Aube en mai, et non comme prévu en février aux côtés d'Eugène Spuller et de Charles Floquet, en devient d'autant plus signifiant.

- 22 Qu'en est-il du public qui vient assister à cette double manifestation des 23 février et 18 mai 1879 ? La bonneterie prime dans l'Aube, depuis le Premier Empire, articulant de plus en plus au cours du siècle un secteur traditionnel et un secteur en pleine modernisation. Jusqu'en 1880, la population dite ouvrière se constitue principalement d'ouvriers et d'ouvrières payés à la pièce, et de façonniers indépendants possédant leur propre atelier et combinant parfois travail artisanal et travail agricole. La tradition des corporations à l'ancienne résiste, et notamment celle des Compagnons du devoir. Toutefois, si la moitié de la bonneterie auboise reste produite sur des métiers à domicile, l'autre provient des usines des faubourgs. Avec l'apparition des nouvelles technologies, les ouvriers de métiers se transforment peu à peu en prolétariat, au sens moderne du terme. L'organisation des discours de Troyes est confiée, dans les deux cas, au Comité d'aide aux amnésés de la Commune. D'après la presse, ce sont les corporations civiles, les chambres syndicales des menuisiers, typographes, bonnetiers et charpentiers qui accueillent les orateurs. Le conseil municipal de Troyes a approuvé, à la majorité, la tenue de ces conférences, et accepté de louer, pour une somme toute symbolique, les salles du Cirque (pour les conférences) et de la Halle (pour les banquets). S'il est difficile de déterminer avec certitude la composition du public, il est toutefois vraisemblable d'évoquer un mélange d'ouvriers et d'artisans, reflet de la réalité sociale troyenne, des chambres syndicales et des corporations.
- 23 Le *Journal de Troyes, politique et agricole* du 22 mai donne les noms de ceux qui constituent le Comité organisateur. Parmi eux, certains sont connus pour leurs activités militantes. Le secrétaire du Comité, Joseph Surdel, tourneur sur bois, est membre depuis 1870 de la section troyenne de l'AIT, elle-même fondée en 1866. Apparaît également Stanislas Baltet, régulièrement réélu conseiller municipal et conseiller général sur la liste républicaine. Né à Troyes en 1832, menuisier, appartenant à la secte l'icarienne et à la société secrète de la Marie-Anne, c'est lui qui joue le rôle essentiel dans l'organisation de la section de l'Internationale de Troyes. Le trésorier du Comité, Grammont fils, chapelier, est lui aussi membre de la section troyenne de l'AIT et du Cercle populaire de la ligue de l'enseignement.
- 24 Les bulletins de souscription sont à retirer, en février comme en mai, auprès du quotidien *L'Avenir républicain, propagateur de l'Aube*. Ce journal a lui-même été fondé par le Cercle populaire de la ligue de l'enseignement. Ce journal local annonce la fête du 23 février dès le 7 du mois, pour rendre hommage à « la glorieuse journée qui a donné à la France le suffrage universel ». Les cartes de souscription sont déposées au bureau du journal pour la conférence d'Eugène Spuller qui doit avoir lieu au Cirque de Troyes à 13 h 30. Une liste de participants est ouverte pour le banquet du soir. *L'Avenir républicain, propagateur de l'Aube* encadre donc complètement la manifestation. Le même journal annonce la venue de Louis Blanc dès le 14 mai. Les cartes d'inscription peuvent être retirées au siège du journal.
- 25 Le Comité organisateur des discours de 1879 et le journal *L'Avenir républicain, propagateur de l'Aube* paraissent largement marqués à gauche, au moment où se

mettent en place les premières lois républicaines. Département nouvellement républicain, toujours enclin au bonapartisme, l'Aube voit par ailleurs les courants socialistes se développer avec l'industrialisation. En cette année 1879, il n'est donc pas anodin qu'un journal républicain veuille insister sur la participation de tous à une grande manifestation en l'honneur d'orateurs célèbres.

- 26 Le discours d'Eugène Spuller a lieu dans la salle du Cirque, devant un public de 1 500 personnes et dure près de deux heures. Sa longueur est importante par rapport aux discours des autres orateurs, mais elle n'est que moyenne pour l'ensemble des discours prononcés par Eugène Spuller.
- 27 Analyser un discours pour faire émerger une interaction amène à décaler le regard : substituer à la question habituelle *Que dit le texte ?* les questions *Comment est dit le texte ? Comment le discours fonctionne-t-il ? Pourquoi ce fonctionnement est-il ce qu'il est ?* S'intéresser à l'énonciation permet l'émergence d'un sujet parlant dans son propre discours. Cette démarche s'inspire directement de la « nouvelle rhétorique », courant linguistique initié par Chaim Perelman qui renoue avec la tradition rhétorique grecque d'une théorie de la parole efficace ⁸
- 28 Le travail à effectuer concerne donc tout d'abord l'orateur. Quelle est la part de l'*ethos* préalable, adopté ou retravaillé ? La génération à laquelle appartient l'orateur, sa fonction, son statut ont-ils des rôles déterminants ? Peut-on déterminer la part des non-dits, des implicites ?
- 29 Le travail consiste ensuite à faire émerger ce que le texte dit du public. Quelle est l'image que l'orateur travaille à élaborer : comment cette image s'inscrit-elle dans la matérialité de l'échange ? Quelle distance à la réalité peut-on apprécier ? L'étude des indices d'allocation (désignations nominales explicites, description de l'auditoire, pronoms personnels) peut-elle être corrélée avec les réactions du public ? Comment apprécier, au sein du discours, la distribution des rôles, les stratégies, le *pathos*, la place des *topoi* rhétoriques et lieux communs, les implicites, les moyens utilisés (menace, persuasion, force, négociation), le moment où la parole cesse (débit, rythme des discours) ? Toutes ces analyses sont à développer en regard du type de réaction ou de non-réaction du public.
- 30 L'introduction du discours d'Eugène Spuller rappelle l'anniversaire de 1848 et révèle les inquiétudes de l'orateur à propos de ses capacités à parler en public. L'objet de la conférence consiste à montrer qu'il n'existe pas d'effet sans cause ni sans conséquence et que février 1848 doit pouvoir s'analyser. Le discours comporte deux parties à peu près équilibrées. La première partie recherche les causes de la Révolution de février 1848. La deuxième partie en analyse les conséquences. Le discours, très construit, n'évoquera pas l'événement lui-même. Sans doute s'agit-il d'une évidence pour tout le public. En tous cas, février 1848 fonctionne ici comme un *topos*. S'il s'agit d'une conférence, il n'est pas question pour autant de faire de l'histoire. L'objectif affiché est clair : Eugène Spuller est venu à Troyes pour prôner l'union. Le but de la conférence est de rapporter des fonds pour le Comité d'aide aux amnistiés, mais il ne sera jamais question de la Commune. Les passages les plus longs, au cœur du discours, concernent la monarchie de Juillet et la légitimité de la proclamation de la République en 1848. L'insistance sur les problèmes constitutionnels permet à l'orateur de montrer la nécessité du combat pour la République et de justifier, sans doute sans le dire, l'ajournement des questions sociales : le combat n'est pas encore terminé. La temporalité du discours le souligne : le passé composé domine ; l'événement dont on parle est encore proche. L'imparfait, parfois, permet d'entrer dans le récit, mais celui-ci n'est pas essentiel au propos. Quant au passé simple,

très rare, il souligne quelques échecs qui ne doivent plus se reproduire : « ceux qui ne prirent pas les décisions... ». Au présent se décline tout ce que l'on doit savoir, comprendre, analyser. Le présent est corrélé avec l'emploi du Je et du Nous⁹. L'orateur ne prononce pas une conférence sur un sujet historique, il est bien là pour amener chacun à l'action.

- 31 L'intervalle de temps entre deux réactions du public est long : plus de deux fois celui du même public lors du discours de Charles Floquet. La fréquence des réactions du public est faible. La longueur du propos explique sans doute ce relatif silence de la salle. Néanmoins, des nuances sont intéressantes à repérer dans la répartition des silences. Durant la première partie, qui concerne le passé, les réactions sont espacées. Le plus long silence concerne le développement d'Eugène Spuller sur les notions de cause et de conséquence. Faisons l'hypothèse d'un public surpris par ce type d'approche. Il n'est sans doute pas venu là pour entendre parler philosophie. Les silences sont beaucoup plus courts durant la deuxième partie, laquelle insiste sur les conséquences au présent. Ensuite, une sorte de respiration semble s'établir entre intervalles de silence longs et courts. L'orateur cherche, à l'évidence, à faire réagir son public, utilisant tour à tour le registre de l'émotion et le registre du rire. La faible fréquence des réactions de la salle s'explique vraisemblablement par l'attention et le recueillement. Durant la première partie, le public écoute quasi religieusement les paroles de Lamartine. Le style didactique employé permet de parler d'une formation du public : durant près d'une heure, Eugène Spuller va amener ce public populaire à réfléchir à la notion de cause d'un événement historique. Cette aisance contraste cependant avec l'image que l'orateur donne à voir de lui-même dans l'introduction :

« Parler devant vous est une fonction imposante, je crains de n'être pas à la hauteur de la tâche. Excusez ma faiblesse, ma bonne volonté vous appartient, mes efforts, je vais vous les livrer. Si je reste au-dessous de ce que vous attendez de moi, songez qu'il y a de grandes choses, de mémorables événements qu'on ne peut pas célébrer avec toute l'ardeur et tout l'enthousiasme qu'on voudrait y mettre. (Très bien ! Très bien ! Vifs applaudissements) »¹⁰.

- 32 Deux lectures sont ici possibles. Si l'on s'en tient à la rhétorique telle que la conçoit le XIX^e siècle, largement analysée par Gérard Genette¹¹, nous avons là une figure extrêmement classique, celle d'une *captatio benevolentiae*. Et de fait, tous les orateurs de cette période ont été formés en classe de rhétorique à manier les discours de l'Antiquité. Les travaux de Françoise Douay-Soublin¹², ceux de Corinne Saminadayar-Perrin¹³ montrent comment cette formation rhétorique, essentiellement latine et purement formelle, reste cependant totalement étrangère aux contextes, se défend même de toute compromission avec la langue dégradée du siècle. « Rhétoriques restreintes » selon l'expression de Gérard Genette, l'art de la parole efficace s'est rétréci jusqu'à devenir un traité de figures puis une simple étude centrée sur la métaphore et la métonymie. Certes, Léon Gambetta et ses amis déclament les discours de Cicéron dans les cafés du Quartier Latin. Leur capacité à improviser tient, à n'en pas douter, à leur formation.
- 33 Pour autant, ce type d'analyse des figures rhétoriques classiques ne permet en rien d'éclairer le lien qui se noue entre orateur et public. C'est pourquoi il paraît essentiel d'en revenir à la rhétorique aristotélicienne, définie comme « art de persuader ». Chaim Perelman insiste longuement, quant à lui, sur sa dimension sociale et culturelle. Ce cadre théorique permet alors d'analyser les propos d'Eugène Spuller, non plus seulement comme figure rhétorique, mais bien comme la construction d'une interaction : les

argumentations, aussi précises soient-elles, ne valent qu'après l'épreuve du feu, celle des réactions du public. Une formation réciproque est ici annoncée d'emblée. L'*ethos* de l'orateur dépasse le simple jeu formel.

- 34 Les réactions deviennent plus nombreuses dans la deuxième partie du discours qui traite des conséquences de février 1848. Pas à pas, citant Lamartine, évoquant Ledru-Rollin, Eugène Spuller amène son public, après le silence du recueillement, à applaudir l'opportunisme :

« On parle souvent de la politique opportuniste : ah ! messieurs, ici je retombe en plein dans le mouvement contemporain. Oui, la politique opportuniste j'en suis, je la défends, je la pratique, parce que c'est la politique du suffrage universel, parce que c'est la politique qui cherche à mettre la force là où est le droit, parce que c'est la politique qui sait attendre, qui n'avoue pas imprudemment pour n'avoir pas à reculer, et qui fait, elle aussi, tout ce que nous savons. (Très bien ! Très bien ! Assentiment unanime. Applaudissements) »¹⁴.

- 35 Classiquement, le long passage sur Lamartine pourrait être considéré comme un simple discours épideictique de commémoration. Mais là encore, la Nouvelle rhétorique permet une analyse à notre sens plus pertinente. Pour Chaim Perelman, tout discours épideictique a pour effet d'accroître l'intensité de l'adhésion à certaines valeurs, de chercher à créer une communion avec l'auditoire, communion qui va déterminer, ensuite, les prises de positions qui se manifesteront dans le cadre de l'interaction.
- 36 La scénographie du discours permet de préciser. Dans l'introduction, le dialogue direct domine entre le Je et le Vous. Le lien doit être noué. Mais peu à peu le Je s'estompe dans la première partie. Le Nous (le pays républicain) domine alors par opposition à un On (ceux qui ne voulaient pas la République, ceux qui font passer de fausses interprétations). Le Ils (ceux de 1848) se développe. En deuxième partie, le Je revient au devant du discours, mais cette fois dans un dialogue avec le Ils (ceux de 1848). La posture de l'orateur se modifie donc : sa crédibilité provient de l'héritage qui est le sien. Eugène Spuller n'est plus le républicain parisien de 1879 venu à Troyes. Il est la parole même de Lamartine, éternelle. Le dialogue reprend entre le Je (devenu héritier) et le Vous qui à son tour doit se faire porte-parole. En conclusion le Nous domine : celui de la République.
- 37 Ce qui se joue ici entre orateur et publics, nous semble être une attitude en politique, que pour notre part, nous n'hésiterons pas à qualifier d'éthique de la communication au sens de Jürgen Habermas : toute interaction n'est garantie que par une reconnaissance intersubjective fondée sur un consensus rationnel qui fait appel à un monde-vécu commun sans lequel aucune communication n'est possible¹⁵. Nous appellerons ici très précisément monde-vécu-commun cet héritage de 1848. Nous sommes là devant un acte théâtral manifeste, et d'ordre quasi religieux : le sacerdoce républicain d'Eugène Spuller (chacun le sait, il a renoncé à toute vie personnelle pour suivre Léon Gambetta comme une ombre), lui permet, par l'effacement même d'une partie de sa personnalité, d'opérer un simulacre : Eugène Spuller ne cite pas Lamartine, il est devenu Lamartine. Le Je inquiet et hésitant du début, le Je très personnel de l'orateur s'affirme dans le Je-héritier. C'est en ce sens que nous envisagerons une formation de l'orateur par son public. Seul le Vous forme le Je à devenir héritier. Seule l'interaction entre Je et Vous permet de faire naître le Nous républicain. Les réactions du public rythment cette métamorphose, nécessaire pour dire l'union.
- 38 Si l'on étudie selon la même approche le discours prononcé par Charles Floquet, le décalage avec le public apparaît manifeste. L'orateur joue avec ce décalage. La fréquence

des réactions, lors du discours de Troyes, apparaît plus faible que celle des autres discours de Floquet, alors que la longueur du discours reste parfaitement dans la moyenne. L'explication demande une analyse plus fine appréciant la répartition de ces réactions au sein du discours. Les applaudissements sont nourris pour approuver le rôle essentiel de Paris. *L'Aube, journal républicain* avait accusé les organisateurs de la manifestation de ne pas donner la parole au député local. Charles Floquet répond directement à cette accusation : l'histoire s'est jouée à Paris, condensé de toute la France. La démonstration semble d'autant plus nécessaire que le but de la journée est de récolter des fonds pour l'aide aux amnistiés de la Commune. Or, Paris fait peur dans les campagnes. Le public de Troyes accepte volontiers la démonstration de l'orateur : les réactions sont rapides et enthousiastes. Le public n'a pas besoin d'être convaincu :

« Voilà ce qu'a toujours été Paris : le résumé des vœux, des volontés, des activités de la nation. Ah ! oui, on a dit, mais il n'est plus permis de le répéter, que Paris était un cerveau brûlé ; c'était la parole d'un duc impérial. Vous savez aujourd'hui ce qu'est Paris : c'est l'agent de l'initiative nationale ; c'est là que se sont faits, que se sont produits, que se sont montrés au jour, non seulement dans les combats de l'intelligence, mais dans les combats matériels, tous les désirs de la démocratie républicaine ; c'est là que s'est élaboré ce programme dont nous sommes, nous, les serviteurs obéissants et qui contient toutes les revendications de la démocratie républicaine. (Adhésion unanime et applaudissements prolongés) »¹⁶.

- 39 Les différentes constructions du locuteur au fil de ce discours sont révélatrices. Notons, durant la première partie, l'importance du On. Toute calomnie à l'égard de Paris lui revient. Le Vous qui concerne le public ne peut que mépriser ce On. Et cependant, même acquis à l'argumentation de l'orateur, le public est laissé à distance : le Nous ne concerne encore que les orateurs parisiens. Aucune fusion ne s'opère entre le Vous-public et le Nous-orateurs.
- 40 Dans la deuxième partie, consacrée tout d'abord au monde paysan, l'intervalle de temps entre deux réactions du public ne cesse d'augmenter. Il finit par être long en fin de deuxième partie et en début de troisième partie. Le Vous concerne le public, lequel n'a jamais été effrayé par Paris, lequel sait quelle est la bonne politique républicaine. Les paysans ne font pas partie de ce Vous. Charles Floquet sait pertinemment qu'il ne s'adresse pas à un public rural, quelle que soit la propagande à cet effet de *L'Avenir républicain, propagateur de l'Aube*. Cependant, Charles Floquet évoque « vos villages ». Les paysans de l'Aube sont donc bien à convaincre, ce qui semble être de la responsabilité politique du public qui vient écouter l'orateur. Le silence grandissant de la salle ne serait-il pas la conséquence de cette mise à distance du Vous ? Charles Floquet ne serait-il pas en train de rendre son public responsable des calomnies qui circulent encore dans les campagnes de l'Aube ? Le long passage sur le monde paysan deviendrait dès lors acte de formation du public. Formation théorique : Charles Floquet affûte les arguments nécessaires à porter dans les campagnes. Formation, mais aussi évaluation : Vous n'êtes pas encore assez courageux, Vous ne développez pas encore suffisamment les actes de propagande, pour être tout à fait du côté du Nous. Il ne suffit pas de penser, il faut aussi s'engager et agir. De façon indirecte, voilée, Charles Floquet ne ménage pas son public, lequel répond par un silence qui s'installe. Nous sommes là au cœur du discours. Or il s'agit justement du thème de l'association, si cher à la ville de Troyes. Que se passe-t-il qui puisse expliquer ainsi le silence fort long du public ? Des applaudissements et des bravos soulignent pourtant le rappel de la première rencontre entre les orateurs et leurs hôtes,

mais le public ne réagit plus lorsque, par deux fois, Charles Floquet évoque les utopies, celles qui font peur aux conservateurs et au monde des campagnes :

« Quelle parole, quelle doctrine, peut donner plus de sécurité à ceux qui se disent exclusivement conservateurs ? Ils se plaignent sans cesse que la démocratie soit en proie à des rêves creux, à des systèmes tout d'une pièce. Eh bien, que leur répond cette démocratie. – Je ne vous réclame, dit-elle, au nom des travailleurs, la réalisation d'aucune utopie, plus ou moins séduisante, je ne vous demande que ce que j'ai le droit de vous demander, ce que les capitaux possèdent depuis longtemps, le droit d'association, c'est-à-dire pour chacun de nous le droit de réunir son travail, son intelligence et son activité, au travail, à l'intelligence et à l'activité de son voisin, de manière à établir la balance aussi égale que possible vis-à-vis de ceux qui, en associant leurs capitaux, peuvent imposer leurs conditions au travail disséminé »¹⁷.

- 41 Et Charles Floquet rappelle, pour la deuxième fois, que ce n'est pas là une utopie. Le public reste de marbre. En bon orateur, cependant, Charles Floquet renoue son lien direct avec le public en évoquant un ennemi commun : les associations cléricales. Le public ne peut qu'applaudir au *topos* de la Révolution :

« Nous avons le droit de fonder, nous aussi, nos associations libres, laïques et se réclamant seulement des grands principes de la Révolution française. (Explosion d'applaudissements. – Bravos prolongés) »¹⁸.

- 42 Le *topos* est cette fois souligné par la proximité avec le public : le Nous se présente alors comme inclusif. La référence commune justifie tous les efforts à fournir et tous les compromis à accepter. Seulement la méthode suppose l'union de tous. Et le public se tait à nouveau et l'orateur se répète. Le contexte de Troyes ne favorise guère l'union. Les polémiques locales sont nombreuses. L'Union républicaine défendue par Charles Floquet n'est sans doute pas la tendance la plus appréciée de ceux qui composent le public. À nouveau, pour rétablir le lien direct avec la salle, l'orateur évoque les dangers vécus en commun. Le 16 mai 1877, c'est bien l'Union républicaine qui a résisté à la tentative de restauration. Le public ne peut qu'applaudir. L'Union républicaine – opportuniste donc – ne suppose pas pour autant l'immobilisme. L'orateur se veut rassurant :

« Cette union, aujourd'hui que nous sommes les maîtres, il faut la maintenir. Mais entendez-moi bien et soyez sûrs que, quand je demande le maintien de l'union du parti républicain, je n'accepte pas que cette union doive consister, pour nous, à rester désormais immobiles dans les positions conquises. Je n'accepte pas que, après avoir remporté la victoire définitive et établi la forme républicaine, nous devions dire que tout est bien ; qu'il n'y a plus rien à faire ; que le programme est accompli ; que tous les progrès ont été donnés à la nation »¹⁹.

- 43 Le Je devient essentiel dans la troisième partie. Charles Floquet s'engage personnellement. Il se positionne au sein de l'Union républicaine, au risque de devoir rompre avec ceux qui ne veulent pas évoluer. Nous avons là une mise en scène de l'orateur évidente. Charles Floquet se positionne d'abord par sa fonction de représentant. Son *ethos* n'est autre que celui de tout homme engagé politiquement. Son statut sert de fondement à l'interaction. En bonne politique, des concessions sont à effectuer. Puis quand l'heure est propice, il faut agir. Lui, Charles Floquet, investi par ses commettants, a accepté les compromis par souci d'efficacité. Mais il reste vigilant. Les paroles sont directes : « Je parle... », « Je n'accepte pas... », « Je suis sûr... », « Je vous demande... ». Elles semblent ne souffrir aucune contradiction. En ce sens, le locuteur ne se construit pas dans la mise en scène rhétorique, il est déjà là, avant même que Charles Floquet ne prenne la parole. L'orateur ne cherche manifestement à utiliser aucun effet. Le « rire » n'est provoqué que deux fois et, semble-t-il, indépendamment de la fréquence des réactions. Le

registre de l'émotion n'est pas plus utilisé. Il n'y a aucun appel au *pathos*. Les réactions du public sont essentiellement de l'ordre de l'approbation et des applaudissements ou, à l'inverse, du silence.

- 44 Si la formation du public semble évidente, qu'en est-il cependant de celle de l'interaction orateur/public ? L'improvisation de Charles Floquet paraît bien rôdée. Et pour autant, Charles Floquet ne cesse de se former. Son *ethos* d'orateur ne se construit pas au sein du discours, la fonction et le statut l'emportent sur l'orateur, mais la fonction et le statut n'ont aucun sens sans le discours. Charles Floquet, homme politique, s'est toujours positionné comme un représentant qui doit rendre des comptes à ses mandants. Le discours devient dès lors un mode d'être en politique. Le représentant ne prend forme que parce qu'il existe comme orateur, parce qu'il assume le risque d'une parole publique. Pour autant, il n'y a pas de lien direct d'électeur à élu entre Charles Floquet et le public de Troyes. Nous ne sommes pas à Paris. Ici, c'est plutôt une méthode politique que vient proposer l'orateur. Charles Floquet commence à apparaître comme orateur en 1876, exclusivement devant des publics parisiens. En 1879, Troyes constitue son premier discours devant un public de province. Ensuite, Charles Floquet enchaînera : Lyon, Rouen, Le Havre, Valence, Beauvais, Perpignan. Mais nous serons alors dans les années 1880. Le discours s'apparente ici à la formation d'une fonction-symbole, celle de l'union entre Paris et la province.
- 45 La comparaison du discours d'Eugène Spuller avec celui de Charles Floquet permet de constater une cohérence dans les réactions du public de Troyes. Cette cohérence, dans un cadre monographique, ne fait que confirmer celle qui émerge de l'analyse générale des discours de ces orateurs. Il est ici difficile d'évoquer un public se laissant manipuler. Le thème de la monarchie par exemple, alors qu'il apparaît à des moments différents, dans le cadre d'un argumentaire différent, laisse le public silencieux dans les deux cas. Il en est de même avec le thème des erreurs du suffrage universel et de l'opposition entre Paris et la province. À l'inverse, le thème de la personnalisation du pouvoir du roi amène à chaque fois une réaction rapide. Le public n'est donc pas aussi malléable qu'on le prétend souvent et les orateurs doivent compter manifestement avec sa résistance. Le choix de la place de ces thèmes au sein des discours reste de l'ordre de la stratégie oratoire, mais d'une stratégie des détails, relativement fine. Dans un cas comme dans l'autre et à y regarder de près, le public de Troyes reste réservé dans son accueil des deux orateurs. La fréquence des réactions aux discours d'Eugène Spuller et de Charles Floquet reste moindre que la fréquence moyenne des réactions à l'ensemble de leurs discours. Manifestement, le public de Troyes n'est favorable à l'opportunisme que ponctuellement. Il n'apporte pas aux orateurs de l'Union républicaine un soutien inconditionnel. Et même si Charles Floquet semble plus à gauche et radical qu'Eugène Spuller, le public ne fait guère la différence. Pour autant, le public est républicain et l'heure n'est pas encore aux divisions. C'est ce qui explique sans doute le succès de la manifestation, succès au demeurant moins manifeste que celui de Louis Blanc en mai.
- 46 Ce discours bref est prononcé d'une voix soutenue – aux dires de la presse admirative – par ce vétéran de 68 ans. La fréquence de réactions du public est importante : des trois discours prononcés à Troyes, celui de Louis Blanc provoque la fréquence la plus importante. Dans le détail toutefois, la fréquence des réactions par thème peut paraître surprenante. Des silences s'installent souvent, tout autant lorsque Louis Blanc attaque le ministère (qui refuse d'accorder l'amnistie plénière) que, lorsqu'au milieu du discours, il semble vouloir accorder des concessions à la politique de Jules Ferry ou qu'à la fin il

présente le programme d'une République cette fois franchement sociale. En revanche, les applaudissements des spectateurs fusent pour souligner leur foi en la République, pour accuser les hommes du 16 mai, critiquer les congrégations et réclamer la liberté d'association. Les Troyens ne sont pas faciles à situer politiquement. En réalité, les Troyens présents au banquet ne se laissent pas entraîner au-delà de leurs idées. Ils semblent réagir avec liberté, au milieu d'une mise en scène du discours des plus alambiquées.

47 Dans les première et deuxième parties, le Je est très présent. L'orateur se donne à voir comme un homme de foi en la République, comme un homme d'action. « Je nie... », « j'ai demandé... », « j'ai fait... ». Le public réagit facilement. Nul n'aurait sans doute l'envie de refuser au vétéran de 1848 sa volonté d'action et sa foi dans la République. Le Nous concerne alors les amis de Louis Blanc. L'orateur n'avance jamais seul, malgré sa grande capacité d'engagement. Le Je semble prudent. Quant aux Ils de la première partie, ce sont les adversaires de la République, mais également les républicains modérés. Dans la deuxième partie, le Je militant s'oppose au On, le ministère. Le Ils s'élargit puisqu'il concerne les adversaires en général, tout aussi bien Jules Ferry que les congrégations, ou encore le clergé tout entier. Lorsque le Nous collectif apparaît, le Je disparaît. Louis Blanc ne se présente pas comme un militant exceptionnel. Il se fond dans le monde des vrais républicains. Dans la troisième partie, Louis Blanc ne prend plus position personnellement. Or il s'agit d'analyser la politique opportuniste. L'absence du Je manifeste-t-elle un embarras ? Dans la troisième partie, c'est le Vous qui va dialoguer avec le On. Cette troisième partie ne montre que des intervalles de réactions longs. Le public, manifestement, ne suit pas l'orateur sur cette voie. La déception se manifeste jusqu'à la fin du discours, puisque même la conclusion (le Nous-républicain dialogue avec le Elle-République) laisse le public silencieux. Il faut attendre l'extrême fin du discours, au moment où Louis Blanc se rassied, pour voir le public applaudir alors chaleureusement.

48 L'interaction fonctionne ici clairement comme un effort de formation, pas forcément réussi et sans doute un peu douloureux. Des trois discours, celui de Louis Blanc est le plus applaudi. Le public apprécie, à l'évidence, le grand homme de 1848. Mais pour autant, il refuse de lui entendre dire ce qui dérange : l'opportunisme fut nécessaire ; le gouvernement, même timide, avance néanmoins dans la réalisation de la République. Louis Blanc, lui-même, semble répugner à le dire : le Je se cache alors derrière un Nous un peu fade. Cet acte de formation engage l'orateur et son public ensemble. Louis Blanc, pas plus que le public, ne sont convaincus. Ils s'efforcent de se convaincre l'un, l'autre :

« Que nous disait-on avant les élections sénatoriales et la démission du maréchal de Mac-Mahon ? Vous vous en souvenez : on nous disait : baissez la voix ; commandez le calme à vos cœurs ; soyez prudents ; faites les morts ! Ou bien, prenez garde ! si en poussant à des progrès dont il est certain qu'on ne veut pas en haut lieu ; si en proposant des réformes inacceptables pour le Sénat, vous provoquez des résistances fatales à la République, jamais responsabilité n'aura été plus lourde que la vôtre. Prenez garde ! prenez garde ! (Rires et applaudissements). Et il y avait du vrai dans ce langage, tant la constitution qui nous régit donnait de force aux ennemis de la République contre la République ! Ce qu'il a fallu d'abnégation aux amis du peuple, dans la Chambre, pour refouler au fond d'eux-mêmes leurs aspirations les plus ardentes... »²⁰.

49 L'embarras de l'orateur, qui n'ose plus employer le Je, est visible. L'embarras du public, qui réagit plus parcimonieusement, lui répond. Les ovations, à la fin du discours, prouvent cependant que l'essentiel n'était pas là. La rencontre a eu lieu, empreinte de nostalgie : le symbole transcende l'année 1879 et le « principe de réalité ». L'effort de

formation n'a sans doute guère porté ses fruits. En quelque sorte, le passéisme de Louis Blanc fait encore vibrer un public, qui ne le suit pas pour autant dans une argumentation à laquelle il semble ne pas beaucoup croire lui-même. Les temps sont venus, où les représentants d'une génération nouvelle doivent s'affronter : les républicains de gouvernement d'une part, le mouvement socialiste naissant d'autre part. Troyes, avec ses hésitations politiques, ses catégories sociales diverses et fluctuantes, son évolution économique fulgurante se cherche. Le discours de Louis Blanc sonne le glas d'un certain passé. L'effort de formation conjointe n'a pas ici abouti.

- 50 Le philosophe Claude Lefort analyse la rupture née avec la démocratie comme instituant une mise en scène, nécessaire, irréductible, légitime, scène sur laquelle le conflit se représente aux yeux de tous : la division y apparaît de droit ²¹. Entre l'État se constituant et une société en crise, l'enjeu n'est pas tant celui de conflits d'intérêts (qu'il ne s'agit nullement de nier par ailleurs), qu'un apprentissage de la démocratie au sein d'un nouvel espace public. Sur la « scène où la division apparaît de droit », l'interaction orateur/public repose sur une base fragile, celle de l'acte de langage, fait social publiquement contrôlable, relayé ensuite par tous les grands organes de presse.
- 51 Quel que soit leur statut parisien, quelle que soit leur fonction d'élu ou encore leur importance au sein du mouvement républicain, les orateurs viennent en quelque sorte chercher une légitimité dans leur contact avec un public populaire, qui plus est ici, provincial. À Troyes, tout se passe comme si le lieu de fondation de la République ne pouvait pas se suffire du théâtre parisien et des instances institutionnelles.
- 52 Nous retrouvons ici, mais en la déplaçant, la problématique de Jacques Guilhaumou concernant la période révolutionnaire, celle d'un lien constituant établi par des « porte-parole » entre discours d'assemblée et discours républicain en acte ²². Nous pouvons considérer les orateurs des débuts de la Troisième République comme des « porte-parole ». Ils se qualifient eux-mêmes de « messagers » Mais dans le cas qui nous occupe ici, les orateurs sont également des hommes d'assemblée. Et c'est là toute la nouveauté du moment. Attitude courageuse au demeurant, puisqu'elle amène ces orateurs à prendre le risque d'une interaction qui peut ne pas réussir. Si l'on veut bien considérer toute la place que prend le public dans ce moment de rencontre avec l'orateur, si l'on veut bien admettre que ces hommes politiques ont voulu instaurer une méthode politique nouvelle, il nous faut dès lors interroger le processus même d'apprentissage de la République et de formation d'une opinion publique. En ces années 1870-1882, des auditeurs populaires, républicains, réfléchissent à ce qu'est la République dans le cadre d'une interaction qui ne s'apparente pas à une quelconque « contagion politique ». Nulle « descente de la politique vers les masses » : les concepts forgés par Maurice Agulhon ne peuvent pas rendre compte de l'acte même de langage qui se déroule ici. Il n'est pas possible, non plus, d'analyser ces moments de discours comme de simples lieux d'expression d'une idée républicaine forgée, par ailleurs, dans d'autres instances. Nous préférons le terme de *doxa*, en son sens aristotélicien, celui d'un ensemble de *topoi*. Une *doxa* compose le « sens commun » d'une formation sociale, c'est-à-dire l'ensemble de ses représentations symboliques distinctives. Une *doxa* repose sur un mécanisme discursif inscrit dans le registre de l'évidence. Une *doxa* met en œuvre des normes et organise des pratiques dans le cadre de dispositifs institutionnels. Les auditeurs avec les orateurs, construisent un discours, toujours critiquable, dans un moment majeur où l'État se cherche dans sa forme juridique, dans une période où le droit de réunion politique paraît tout neuf (il reste interdit par l'Ordre moral jusqu'en 1875), alors que l'on vient de vivre dans la

violence des guerres civiles l'émergence des revendications d'extrême-gauche. Les orateurs vont, avec leurs auditeurs, confronter les idées, les principes, les normes aux nouvelles réalités. Cette confrontation est elle-même fondatrice, source de légitimité de la *doxa* républicaine.

- 53 Pour autant, il est un risque, majeur, que les orateurs n'osent pas prendre : ces trois discours de 1879 avaient pour but de récolter des fonds pour aider les exilés, Communards amnistiés et rapatriés. À aucun moment, l'importance politique de cette question n'est soulevée. Ce courage ne dépasse pas les murs de l'assemblée nationale, de la Chambre des députés ou du Sénat, ces lieux où l'on s'exprime entre pairs. Le 18 mai 1876 par exemple, Charles Floquet défend devant la Chambre l'amnistie plénière. Il cherche à démontrer que la guerre civile fut avant tout un acte politique. Et devant ce public de députés, Charles Floquet ose appuyer son raisonnement sur les témoignages de Thiers, de Mac-Mahon et de Corbon. Si la question est politique, elle doit pouvoir être discutée entre hommes politiques de partis différents, aux options divergentes. Ce que demande Charles Floquet, c'est que le débat puisse avoir lieu. Il refuse l'argumentaire qui évoque des campagnes hostiles à l'amnistie et pose une question politique fondamentale : qu'est-ce qui permet d'évaluer l'opinion publique ? Ce courage cependant, Charles Floquet ne semble pas l'avoir devant des publics populaires. À propos de l'amnistie, il n'évoque plus la nécessité du débat politique, mais se retranche derrière l'appel du cœur :

« On vient de m'annoncer qu'une collecte serait faite par deux personnes placées à la porte de cette enceinte, collecte qui sera envoyée au comité constitué pour fournir des secours aux personnes qui profiteront de l'amnistie partielle votée par la Chambre des députés il y a quelques jours.

Vous savez qu'à la tête de ce comité sont deux des plus grands noms de ce temps : Victor Hugo et Louis Blanc. (Applaudissements unanimes.)

En outre, ce comité compte dans son sein un grand nombre de députés, de sénateurs, l'immense majorité du conseil municipal de Paris ; vous savez aussi que ce comité ne fait appel à aucune passion politique, mais seulement aux sentiments de miséricorde, d'humanité, de clémence et de concorde qui doivent tous nous unir à la suite des victoires pacifiques que nous venons de remporter »²³.

- 54 Nous sommes là à Troyes et Charles Floquet ne connaît pas son public. Mais il en est exactement de même devant ses électeurs du 11^e arrondissement de Paris qu'il rencontre très régulièrement. Le décalage, à propos d'une même question, entre public parlementaire et public populaire s'avère évident.
- 55 Ce sont les publics populaires eux-mêmes qui doivent entraîner les orateurs. Les auditeurs de Troyes font manifestement voler en éclat la volonté des orateurs de s'afficher unis. Le public accepte, certes, de les suivre dans leur argumentation respective, mais si l'on analyse ensemble les réactions du public à ces trois orateurs de tendances républicaines différentes, il leur refuse le discours consensuel. L'union dans la République ne peut masquer les divergences : c'est sans doute la grande leçon des publics aux orateurs. L'acte de formation fonctionne alors dans le sens public/orateur. Entre le consensus impossible autour d'une idée républicaine et les conflits d'intérêts de catégories sociales qui s'affirment, l'interaction orateur/public fonctionne comme la résolution d'une contradiction : la construction de l'Un par le multiple.
- 56 Les discours et leur réception sont dès lors à considérer comme l'acte même de fondation de la République.

NOTES

- 1.. Léon Gambetta ne prépare pas, au sens strict, ses discours. Tout au plus crée-t-il un canevas, un croquis. La Bibliothèque nationale, section des Manuscrits, possède un « brouillon » de Léon Gambetta. Il s'agit du discours prononcé à Lyon, le 28 février 1876. Deux petites pages manuscrites correspondent à un texte de 24 pages dans l'édition de Joseph Reinach, lequel avoue ses difficultés à « fixer cette lave sur le papier » lorsqu'il se lance dans l'édition des onze volumes de discours. Voir : *Discours et plaidoyers politiques de Monsieur Gambetta*, rassemblés par Joseph Reinach, Paris, Charpentier, 1881, *Gambetta orateur*, volume 9, p. 305-306.
- 2.. Nous avons effectué ce travail dans le cadre de notre thèse. Le corpus commence à la date du 4 septembre 1870 et s'arrête en 1882, à la disparition de Léon Gambetta. 161 discours présentant les réactions des publics sont disponibles à la Bibliothèque nationale : 84 discours de Léon Gambetta qui forment la série la plus complète dans l'édition Joseph Reinach, sept discours de Paul Bert, dans *Leçons, discours et conférences*, 23 discours de Louis Blanc, dans *Discours politiques*, neuf discours de Jules Ferry, dans *Discours et opinions*, 17 discours de Charles Floquet, dans *Discours et opinions*, huit discours de Victor Hugo, dans *Actes et paroles*, treize discours d'Eugène Spuller, dans *Conférences populaires* et dans *Éducation à la démocratie*
- 3.. Louis Blanc, *Discours politiques, 1847-1881*, Paris, Germer-Baillière, 1882 ; Charles Floquet, *Discours et opinions*, Paris, Derveaux, 1885, volume 1 ; Eugène Spuller, *Conférences populaires*, Paris, Dreyfous, 1879, volume 1.
- 4.. La fréquence de réactions a été obtenue en divisant le nombre de réactions d'un public par le nombre de pages du discours. Toutes les éditions des discours n'utilisent pas, cependant, la même typographie, ni le même format. Pour pouvoir comparer entre eux les différents discours, nous avons dû opérer une pondération par une règle de trois, prenant en compte le nombre moyen de mots par page.
- 5.. Joseph Reinach, *Le « conciones » français. L'éloquence française depuis la Révolution jusqu'à nos jours*, Paris, Delagrave, 1894.
- 6.. Dès 1874, un groupe intitulé *Comité de vigilance* soutient les thèses de Jules Guesde. Ce dernier est invité par un groupe d'ouvriers en 1878 et vient deux fois à Troyes en 1879, au moment du Congrès de Marseille.
- 7.. *L'Aube, journal républicain*, 20 mai 1879 et *Journal de Troyes*, 22 mai 1879.
- 8.. Chaim Perelman, *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin, 1977, 194 p. Voir également Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan Université, 2000, 246 p.
- 9.. Il est impossible, dans le cadre de cet article, de rendre compte de nos diverses constructions méthodologiques. Nous renvoyons le lecteur à notre thèse : Aude Dontenville-Gerbaud, *La République en ses discours, un acte de formation. 1852-1882*, thèse de doctorat sous la direction de Claude Lelièvre, Université Paris V, 2004, 632 f°.
- 10.. Eugène Spuller, *Conférences populaires*, ouv. cité, p. 254.

- 11.. Gérard Genette, *Figures III*, Paris, Le Seuil, 1972, 285 p.
- 12.. Françoise Douay-Soublin, « Les recueils de discours français pour la classe de rhétorique », dans Marc Fumaroli [dir.], *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 151-185.
- 13.. Hélène Millot et Corinne Saminadayar-Perrin [dir.], *Spectacle de la parole*, Lieux littéraires, Saint-Étienne, Éditions des cahiers intempestifs, 2003, 380 p.
- 14.. Eugène Spuller, *Conférences populaires*, ouv. cité, p. 301.
- 15.. Jürgen Habermas, *Theorie des kommunikativen Handels*, traduction française *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987, 2 volumes, 448 et 480 p. ; *Erläuterungen zur Diskursethik*, traduction française *De l'éthique de la discussion*, Paris, Cerf, 1992, 202 p. ; *Die Einbeziehung des Anderen : Studien zur politischen Theorie*, traduction française *L'intégration républicaine : essais de théorie politique*, Paris, Fayard, 1998, 386 p.
- 16.. Charles Floquet, *Discours et opinions*, ouv. cité, p. 206.
- 17.. *Idem*, p. 211.
- 18.. *Idem*, p. 212.
- 19.. *Idem*, p. 214.
- 20.. Louis Blanc, *Discours politiques...*, ouv. cité, p. 339.
- 21.. Claude Lefort, *Essais sur le politique, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Le Seuil, 1986, 331 p.
- 22.. Jacques Guilhaumou, *Marseille républicaine, 1791-1793*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1992, 260 p ; *L'avènement des porte-parole de la République, 1789-1792*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998, 306 p.
- 23.. Charles Floquet, dans *l'Avenir Républicain, propagateur de l'Aube*, 28 février 1879.

RÉSUMÉS

Cette étude monographique (Troyes, 1879) propose une relecture de trois discours fondateurs de la Troisième République française, dont la dimension d'oralité est trop souvent négligée. Ce corpus est pourtant une mine à exploiter : les réactions du public y sont soigneusement transcrites au fil des discours. Par une méthodologie d'analyse de contenu, ainsi qu'une approche issue de la *Nouvelle Rhétorique* de Chaim Perelman, cette recherche fait émerger les réactions des publics et l'adaptation des leaders, dans une mise en scène interactive. Cette interaction entre publics populaires et grands leaders représente – à notre sens – un mode de résolution des difficultés conceptuelles de l'époque. Une telle relecture permet de faire émerger un moment de formation conjointe, qu'il est dès lors possible d'analyser comme acte même de fondation de la République.

Speeches as founding sites for the Republic: an interactive setting between orators and grassroots audience. Eugène Spuller, Charles Floquet and Louis Blanc in Troyes in 1879.

This local analysis (Troyes, 1879) examines and re-assesses three founding speeches of the French Third Republic, the oral impact of which has too often been neglected. This corpus turns out to

be an extremely rich source, since the reactions of the audience were carefully transcribed during the speeches. Drawing from content analysis and from Chaim Perelman's *New Rhetoric*, the study shows how the public reacted to the speeches, and how the leaders adapted to the public's reaction, in an interactive setting. I argue that the interaction between the grassroots audience and the main leaders of the Republic represented, a way of solving the conceptual difficulties of that period. The reading I am proposing – based on the interactive hypothesis/model – highlights a historical case of reciprocal educational process that can be analysed as a founding act of the Republic.

AUTEUR

AUDE DONTENWILLE-GERBAUD

Professeure agrégée à l'IUFM de Créteil